**Communiqué**

**Sous embargo jusqu’au 23 mai**

**Les Fées en feu enjolive le souterrain**

**Amos le 17 mai 2017 -** Le Collectif des Fées en feu est heureux d’annoncer qu’il procède à un appel de projet, en collaboration avec la ville d’Amos et le Ministère de la Culture et des communication du Québec, afin d’enjoliver l’une des parois du souterrain de la Ruelle Arcand, Créer un environnement visuel festif lors de la Fée 2017, du 17 au 21 août, et léguer une oeuvre d’art à la communauté

Cette initiative répond à plusieurs objectifs :

* embellir l’un des quatres murs du souterrain,
* procéder à l’embauche d’artiste professionnel d’ici, favoriser l’accès à l’art pour l’ensemble des passants au Centre-Ville d’Amos, créer un environnement visuel festif lors de la Fée 2017 et léguer une oeuvre d’art à la communauté,
* avoir une œuvre d’envergure qui identifiera la FÉE-AT et rayonnera à l’extérieur de la ville d’Amos.

“Le souterrain accueille notre festival estival à chacune des années, le Collectif est soutenu par la communauté, il allait de soi de pouvoir redonner un peu et de rajeunir une partie du souterrain” indique Mathieu Larochelle, responsable du projet.

Les oeuvres proposés devront mettre en lien deux thématiques :

* L’éclectisme, valeur motrice du Collectif des Fées en feu;
* La ressource hydrique (l’eau), le positionnement intégré de la MRC Abitibi

**DATE LIMITE ET PROCÉDURES**

Date limite pour soumettre un dossier : 19 juin 2017 à 23 h 59

À l’attention de : Mathieu Larochelle

Au courriel : prog@fee-at.com

(si le dossier complet fait plus de 10 Mo, vous pouvez l’envoyer par le réseau WETRANSFER en vous rendant à [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com/) et en suivant les instructions)

-30-

Source et entrevue : Mathieu Larochelle 819-444-7015

**Amos, 19 mai 2017**

**DESCRIPTION DE L’APPEL DE PROJET ET MISE EN CONTEXTE**

Dans le cadre du festival La Fée se déroulant à Amos du 17 au 20 août 2017 et le mouvement régional CulturAT, le Collectif des Fées en feu procède à un appel de dossier en collaboration avec la ville d’Amos et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de marquer le territoire d’Amos par l’art.

Composé d’une quinzaine d’individus, le Collectif puise son inspiration à même l’éclectisme des membres qui le forment. Cette diversité permet à l’organisme d’aborder la culture sous des formes variées, en s’ouvrant toujours plus vers de nouveaux horizons.

Sa mission est de promouvoir la culture sous toutes ses formes et organiser des activités culturelles dans des espaces de diffusion alternatifs et inusités.

**Les objectifs de cet appel**

* Embellir un des quatres murs du stationnement étagé près de la cathédrale d’Amos.
* Procéder à l’embauche d’un artiste d’ici pour la création d’une œuvre extérieure;
* Créer un environnement visuel festif lors de la Fée 2017 et léguer une oeuvre d’art à la communauté;
* Favoriser l’accès à l’art pour l’ensemble des passants au Centre-Ville d’Amos;
* Avoir une œuvre d’envergure qui identifiera la FÉE-AT et rayonnera à l’extérieur de la ville d’Amos.

**PRÉCISIONS SUR L’OEUVRE**

Le Collectif espère la conception d’une murale : La thématique de l’œuvre devra mettre en lien deux thématiques :

* L’éclectisme, valeur motrice du Collectif des Fées en feu;
* La ressource hydrique (l’eau)

Matériaux/médiums : Peintures sur béton

Nombre d’œuvres : 1

Thématique à respecter : éclectisme et ressource hydrique

Lieu où sera exposée l’œuvre : Mur situé à la sortie du stationnement (entrée du festival)

**MONTAGE FINANCIER**

Le Collectif des Fées en feu propose à l’artiste un cachet total de 3000 $

Voici une ventilation possible :

Cachet : 1500 $

Matériel (outil, peinture, échafaudage, etc.) : 1500 $

**ADMISSIBILITÉ ET CRITÈRES DE SÉLECTION**

LIEU DE RÉSIDENCE : L’artiste choisi devra habiter le territoire de l’Abitibi-Témiscamingue. À dossier égal, les artistes de la ville d’Amos seront privilégiés, puis ceux de la MRC Abitibi et finalement, ceux de l’Abitibi-Témiscamingue.

STATUT D’ARTISTE : L’artiste doit être reconnu professionnellement.

MATÉRIEL : L’artiste est responsable de détenir l’équipement nécessaire à la réalisation et assurer le montage et démontage. Une aide humaine pourrait être fournie sur demande.

**DROIT DE DIFFUSION :**

L’artiste accepte que l’oeuvre soit exposée au public dès sa réalisation et que des photos soient publiées par l’organisation, les festivaliers et les passants sur les médias sociaux.

**SÉLECTION**

Le comité organisateur de la FÉE-AT et un représentant municipal de la ville d’Amos formeront le comité de sélection. Afin d’éviter tout conflit d’intérêt ou de favoritisme, le nom de l’artiste ne sera pas divulgué au jury lors de l’analyse des dossiers.

Les résultats de la sélection seront annoncés à la personne sélectionnée seulement vers le 25 juin.

**CONTENU DES DOSSIERS**

**Les dossiers soumis devront contenir obligatoirement :**

Les coordonnées complètes de l’artiste

Une brève description de l’œuvre

**Les dossiers soumis pourraient être bonifiés facultativement :**

Une esquisse de l’oeuvre

Biographie/présentation

Démarche artistique

Photographies d’œuvres déjà réalisées (porte-folio)

Dossier de presse

**DATE LIMITE ET PROCÉDURES**

Date limite pour soumettre un dossier : 15 juin 2017 à 23 h 59

À l’attention de : Mathieu Larochelle

Au courriel : prog@fee-at.com

(si le dossier complet fait plus de 10 Mo, vous pouvez l’envoyer par le réseau WETRANSFER en vous rendant à [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com/) et en suivant les instructions)

**RENSEIGNEMENTS**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Nom : Mathieu Larochelle

prog@fee-at.com

Sincèrement,

Le comité organisateur de La Fée 2017

